

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50 (avec Bulletin officiel 7 fr. 50)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus
Etranger : 15 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II. 458

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à **Publitas**, S. A. Suisse de Publicité
ou à l'Administration du Confédéré

Le bilan du bolchévisme

Les nouvelles de Russie, parfois contradictoires, laissent cependant prévoir un bouleversement prochain dans le régime auquel ce pays est soumis depuis l'automne dernier. Le gouvernement des Soviets, si l'on peut donner ce nom à l'entreprise de désorganisation maximaliste, aura duré plus longtemps que les autres pouvoirs qui se sont succédé depuis la révolution de mars. Il s'est maintenu grâce à l'énergie fanatique des Trotsky et des Lénine et à l'ignorance des masses populaires. Afin de s'assurer des partisans et des défenseurs, il a lâché la bride aux instincts anarchiques, qui sommeillent encore dans l'âme slave. L'appétit appropriationniste des classes paysannes a pu se donner libre cours.

La vaste translation de terres à laquelle les Bolchevistes ont présidé, a dépassé les proportions de tous les mouvements semblables dont l'histoire de Rome ou celle de la Révolution française ont gardé le souvenir.

Cette révolution agraire a été complétée par un ensemble de mesures encore inachevées. La nationalisation des banques a entièrement bouleversé l'organisation financière de l'ancienne Russie. Aujourd'hui, les transactions particulières se font presque toutes à des taux onéreux, par l'intermédiaire des Juifs, dont l'organisation secrète est demeurée inébranlable.

Le gouvernement bolcheviste, pour obtenir des céréales, s'est assuré des stocks d'objets manufacturés dont il se sert comme produits d'échange. Selon une déclaration officielle de la fin de juin, on avait alors envoyé dans les villages pour plus de 1200 millions de roubles de ces articles fabriqués. Grâce à ces échanges directs, la suppression des intermédiaires : négociants, commissionnaires, est ainsi réalisée. C'est là en effet un des points essentiels de l'idéal socialiste.

Dans le domaine industriel, les mesures prises par le gouvernement bolcheviste ont été moins radicales qu'on aurait pu le supposer. On avait d'abord annoncé un bouleversement total ; mais une méthode moins dangereuse a été adoptée. Le décret réglant la nationalisation de l'industrie russe a paru tout récemment. Il est basé sur deux principes contradictoires, qui témoignent des hésitations bolchevistes. Les fabriques sont nationalisées, mais leur exploitation conserve encore un caractère privé. Cette réglementation bizarre n'est évidemment pas définitive. Il ne faut voir là qu'un acheminement vers la nationalisation complète de toutes les fabriques, y compris les services d'exploitation, qui seule est conforme aux principes socialistes.

Des distinctions ont été faites selon les industries et aussi selon leur chiffre d'affaires. Ainsi, dans les industries métallurgiques et électro-chimiques, les sociétés par actions et les entreprises privées, dont le capital atteint un million de roubles, seules sont déclarées propriétés de la République des soviets. Pour l'industrie textile, cette limite est abaissée à 200.000 roubles. Les entreprises d'utilité publique : tramways, omnibus, chemins de fer, usines à gaz, etc., tombent naturellement sous le coup du décret bolcheviste. Une dérogation au principe de la nationalisation a été prévue pour les sociétés de consommation, les syndicats de producteurs et autres associations analogues. Là encore, les bolchevistes ont été infidèles à la stricte doctrine socialiste. Les propriétaires, les directeurs et les employés des entreprises nationalisées continuent à toucher des dividendes ou un traitement équivalent à celui qu'ils recevaient avant le décret. Lénine et consorts ont même décidé que les actionnaires et les propriétaires des usines en création continueraient de faire des avances d'argent jusqu'au moment de leur achèvement.

Les résultats du système économique imposé par les bolchevistes se sont manifestés promptement. La situation ne cesse d'empirer tous les jours. La plupart des fabriques ont cessé de travailler ou réduit considérablement

leur production. Le nombre des ouvriers est tombé au quart ou au cinquième des effectifs employés avant la révolution.

Le gouvernement bolcheviste a dû lutter dès le début, mais toujours avec le même insuccès, contre le chômage et la disette. Pendant des semaines entières, à Pétrograd et à Moscou, les habitants recevaient à peine cinquante grammes de pain par jour. On sait à quelles méthodes violentes les bolchevistes ont tenté de recourir pour arracher aux paysans les céréales qu'on ne pouvait obtenir autrement.

Afin de diminuer le chômage, des sortes d'ateliers nationaux ont été fondés. Ils ont eu le sort de toutes les créations de ce genre. Les bolchevistes prétendent aussi mener à bonne fin de vastes entreprises d'assainissement et de défrichement dans le gouvernement de Nijni-Novgorod et au nord de Moscou. Ils se vantent encore de construire un canal du Volga au Don. Fort incapables de concevoir et d'établir de tels projets, ils ne font, déclarent-ils, que reprendre les plans déjà tout préparés des anciens zemstvos.

Point n'est besoin de dire que les entreprises bolchevistes n'ont jamais reçu un commencement d'exécution. Dans le domaine économique comme dans celui de la politique, c'est la faillite la plus lamentable qu'on puisse imaginer.

La population russe, malgré son ignorance, finit par se rendre compte clairement que le régime bolcheviste étant essentiellement une force destructive, ne pourra jamais restaurer un semblant d'ordre politique et économique. Cette désaffection a été d'ailleurs observée dans toutes les révolutions qui bouleversèrent jusqu'aux fondements de la société. Les nouveaux propriétaires, cédant à un besoin naturel de sécurité, désirent un gouvernement plus stable que celui qui les a subitement enrichis. Dans les campagnes russes, le bruit s'est répandu que les Allemands en Ukraine et dans les provinces envahies on fait rendre aux anciens propriétaires tous les biens que la révolution leur avait enlevés. Ajoutez à cela les difficultés résultant de la paralysie des transports, l'insécurité générale ; il est facile de comprendre le désenchantement des masses populaires.

Aujourd'hui, les bolchevistes, si l'on met à part les ouvriers des villes et tous ceux qui vivent du désordre social, ne peuvent plus compter que sur les gardes rouges, comparables aux janissaires qui entouraient autrefois les sultans. Au point de vue militaire, la valeur de ces défenseurs de l'anarchie bolcheviste, est très inférieure. Le général V. Ardenne, collaborateur du *Berliner Tageblatt*, rappelait dernièrement le combat de Taganrog, au cours duquel 10.000 gardes rouges furent non seulement battus, mais anéantis par une brigade mixte allemande.

La situation internationale des bolchevistes fut toujours très précaire. En refusant de reconnaître leur gouvernement et en encourageant tous les éléments de résistance, les Alliés ont contribué à affaiblir leur situation.

Les Allemands, auxquels l'activité néfaste des bolchevistes a valu de si grands avantages, ont été incapables de les aider en favorisant leur politique intérieure et extérieure. Peut-être le pourraient-ils encore en envoyant une armée à leur secours, mais les événements du front occidental leur mettent bien d'autres soucis en tête. La disparition du gouvernement bolcheviste paraît n'être plus qu'une question de semaines.

(Tribune de Lausanne)

E. E.

Bulletin de la guerre

1er août.

La résistance allemande

Les Allemands opposent maintenant une résistance décidée sur leur première ligne de repli, du nord de l'Oureq jusqu'au sud-ouest de Reims. Sur quelques points, ils ont même passé à la contre-offensive.

Les troupes du kronprinz paraissent donc avoir reçu l'ordre de tenir et d'accepter le combat. Il en est résulté de lundi à mardi une série de prise de contact locales, qui se sont échelonnées des environs de La Fère-en-Tardenois jusqu'à Vrigny, à l'ouest de Reims. Les Alliés ont maintenu leurs gains antérieurs, en les améliorant sur quelques points.

La stabilisation ne saurait être que provisoire. De part et d'autre, les lignes actuelles ne se prêtent pas à un stationnement prolongé. La poche allemande est trop profonde pour résister aux attaques latérales. Les Alliés chercheront à la réduire bribe à bribe, tout en poursuivant aux ailes la réalisation de leurs objectifs, qui sont la reprise de Soissons et le dégagement complet de Reims. Sous réserve d'une opération conduite avec des forces très importantes, et menées avec vigueur, les prochaines journées seront probablement remplies par des combats locaux préparant ou masquant les déplacements d'artillerie et n'ayant d'autre but que de faciliter une nouvelle initiative générale.

Le commentaire Havas du 1er août annonce qu'au cours de la nuit de mardi, les Allemands ont menés de puissantes réactions sur les positions enlevées par les Français à l'est d'Oulchy-le-Château, mais toutes infructueuses.

Au nord de la Fère-en-Tardenois, quelques progrès ont été réalisés. Le village de Seringes, disputé avec opiniâtreté, est resté finalement au pouvoir des Américains après avoir passé de main en main.

La journée de mercredi a été marquée par la stagnation complète des opérations. Il n'y a pas eu d'attaques d'infanterie, mais l'artillerie, de part et d'autre demeure active. Les deux adversaires s'observent.

La situation en Russie

Les représentants officiels des partis socialistes-révolutionnaires et des socialistes-démocrates russes récemment arrivés à Stockholm dans le but de se rendre en Angleterre et en France pour faire connaître aux démocraties occidentales la situation actuelle réelle de la Russie, ont publié un appel remarquable aux socialistes d'Europe.

Cet appel débute par la description des maux provoqués en Russie par les bolcheviks, qui ont détruit l'industrie, licencié l'armée et empêché par la force toute expression de la volonté populaire ou même de l'opinion populaire. Même l'expression de l'indignation populaire n'a aucune influence et est considérée comme propagande contre-révolutionnaire. La vérité est que la grande masse des ouvriers et des paysans ne sont pas seulement anti-bolcheviks, mais sont sur le point de se soulever en armes contre la tyrannie exercée par les bolcheviks.

Dans ces circonstances, les partis socialistes-démocrates et socialistes-révolutionnaires proposent la création d'une commission internationale comprenant des représentants de tous les partis socialistes, qui visiteraient la Russie, accompagnée d'interprètes dignes de confiance, dans le but de faire une enquête et de prouver le bien-fondé des accusations des partis socialistes-révolutionnaires et socialistes-démocrates contre le régime bolchevik.

Menaces de grève générale

Samedi et dimanche à Bâle a été tenu un congrès par l'Union syndicale suisse, le parti socialiste suisse et l'association des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux.

La séance de samedi a été houleuse et mouvementée. Le président du congrès, le conseiller national Grimm, fit d'abord, pendant plus d'une heure, un exposé détaillé de la situation économique et alimentaire de la classe ouvrière. Il développe les revendications présentées au Conseil fédéral et discute la réponse qu'il vient d'en recevoir. « Cette

réponse, dit-il, est absolument insuffisante et les travailleurs ne peuvent pas s'en déclarer satisfaits. Si le Conseil fédéral persiste dans son attitude, il ne nous reste qu'une seule réponse à lui faire : la grève générale. » Ces paroles sont accueillies par une tempête d'applaudissements.

De nombreux orateurs prennent ensuite part à la discussion. La plupart parlent en faveur d'une grève générale immédiate. Les jeunes-socialistes se montrent surtout exaltés, en particulier le groupe de Zurich.

Les chefs Greulich et Graber s'efforcent de calmer les esprits et de rappeler leurs auditeurs à la raison. Graber relève toutes les difficultés auxquelles se heurterait une grève générale, en particulier dans la Suisse française, où les idées socialistes sont moins répandues qu'en Suisse allemande. La grève générale ne doit être que le moyen suprême, que l'on emploie seulement après avoir épuisé tous les autres. Le mouvement socialiste se ressentirait cruellement du contre-coup d'un échec d'une grève générale décrétée à la légère, sans être préparée dans tous ses détails. Il y a des gens qui réclament la grève pour la grève.

Environ trente orateurs ont encore pris la parole et déposé d'innombrables amendements et motions nouvelles.

La séance de dimanche fut dès le début plus calme. Le Dr Welti souhaite la bienvenue aux congressistes au nom des socialistes bâlois et exprime l'espoir que la discussion sera plus objective que la veille.

Le conseiller national Düby prend ensuite la parole pour exposer les points de vue de l'association des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux. Il assure que cette association veut faire cause commune avec le prolétariat. Elle suivra le mouvement de la grève générale, lorsqu'elle sera décrétée, à la condition pourtant qu'elle ne soit déclarée qu'à bon escient, au moment où tout sera prêt et menée avec une discipline absolue. Il faut se rendre compte que l'Etat a actuellement encore en main des moyens puissants pour lutter contre une grève générale. L'orateur demande au congrès de ne pas précipiter les décisions et de ne pas fixer encore la date de la grève générale.

Le congrès passe ensuite à la votation des divers amendements et motions présentés. La plupart ont trait à la grève générale, ou à la journée de 8 heures, ou à des revendications économiques ou alimentaires. Ils sont tous repoussés, sauf celui des ouvriers métallurgistes demandant que la journée de travail soit fixée légalement à 8 heures pour tous les ouvriers suisses. La votation du comité d'Olten est ensuite adoptée par 277 voix contre 4.

Ce comité avait envoyé un ultimatum au Conseil fédéral auquel celui-ci a répondu point par point d'une façon toute objective et en laissant la porte ouverte pour de nouvelles discussions.

Les avances au personnel fédéral

Dans une conférence tenue avec les représentants du personnel, le département des finances a pu se convaincre que certains milieux importants du personnel ont beaucoup de peine à faire face à la situation économique actuelle.

Le Conseil fédéral, sur la proposition de son département, a décidé en conséquence que tous les fonctionnaires et employés de la Confédération, y compris ceux des chemins de fer fédéraux, recevront un subsidie du montant d'un traitement ou salaire mensuel et une mensualité du supplément de renchérissement de guerre de 1918, subsidie qui ne pourra toutefois en aucun cas dépasser la somme de 300 fr.

Le personnel exclusivement au service de la Confédération ou de l'administration fédérale, ainsi que le personnel auxiliaire, recevront une avance du montant de sa dixième du revenu annuel, y compris le supplément de renchérissement de guerre de 1918, mais cette avance ne dépassera en aucun cas 300 fr. en tout. Ces avances seront versées à l'occasion du paiement des salaires du mois d'août,

pour le personnel à traitement mensuel et lors de la deuxième journée de paye du mois d'août au personnel qui est salarié tous les quinze jours.

Les fonctionnaires et ouvriers entrés au service de la Confédération après le 1er janvier 1918 n'auront droit à ces avances que s'ils ont au moins trois mois de service à la fin du mois d'août.

Opinions de la presse

La *Revue*, de Lausanne, écrit :

Le personnel fédéral, oublieux des engagements qu'il a pris envers la nation en se mettant au service de l'Etat, n'hésiterait donc pas à déclarer la guerre à l'Etat et à la nation en prenant part à une grève générale qui paralyserait la vie publique ! Voilà les fruits de la propagande maximaliste qui a obtenu de si beaux résultats en Russie et qui a trop longtemps été tolérée chez nous.

De la *Gazette de Lausanne* :

Ce que le peuple suisse ne veut pas, c'est qu'une poignée de Bolcheviks résolu à tout profiter de nos embarras communs pour ériger la dictature d'une classe sur les autres et pour déchaîner sur le pays, au mépris des intérêts généraux, une catastrophe qui, peut-être, le livrerait désarmé à une intervention étrangère et qui aurait en tout cas pour effet certain de porter à leur comble les maux dont les socialistes se plaignent et dont nous souffrons tous.

Notre peuple ne veut pas que ces procédés d'intimidation à l'allemande — sinon à la russe — s'implantent chez nous. Il ne veut pas plus du despotisme d'en bas que de l'autocratie d'en haut.

Du *Journal de Genève* :

L'avenir reste donc incertain. Le mouvement révolutionnaire qui tend à affaiblir, en face du danger du dehors, la Suisse, dernier rempart au centre de l'Europe de l'idée de paix et de charité, gronde, menaçant. Dans cette situation troublée, qui doit être considérée avec beaucoup de sérieux sans être prise au tragique, le peuple suisse, nous en avons l'entière conviction, restera calme et résolu. Il connaît les expériences cruelles qu'a faites la nation russe sous le régime des Bolcheviks ; il ne veut pas les faire à son tour.

D'autre part, le *Journal suisse des postes, télégraphes et douanes* écrit :

Jamais encore le personnel fédéral n'a vibré aussi intensément qu'à présent. Jamais la situation ne fut aussi grave. Et si nous parlons de situation, nous ne pensons pas à celle de nos catégories seulement, nous pensons à la situation du pays tout entier, à sa situation vis-à-vis de l'étranger, au milieu de deux groupes de pays en guerre dont l'un surtout paraît arriver à un tournant critique. La masse prolétarienne est remuée jusqu'à son tréfonds. De nouveau surgit le mot d'ordre « grève générale ». De récents événements nous prouvent que de louches éléments, dont la Suisse, hélas ! ne manque pas, sont tout prêts à exploiter le mouvement syndicaliste à des fins anarchistes ou à des fins pires encore, qui sait ?

Espérons que nos cheminots, dont la plupart des revendications sont d'ailleurs fondées, sauront se tenir à l'écart des individus louches venant d'Outre-Rhin qui cherchent à les entraîner — et le pays tout entier avec eux — dans une dangereuse aventure.

Ces individus, on devine aisément le but inavoué qu'ils poursuivent, et les intérêts qu'ils servent.

A la montagne

Les accidents

Un jeune employé de commerce, Ernest Belz, 28 ans, a fait une chute mortelle au bas du grand rocher du Kreuzberg (Rheinthal). Le corps horriblement mutilé, a été redescendu avec grandes difficultés.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Osmann-Lévy, éditeur à Paris

MA CONSCIENCE EN ROBE ROSE

Ouvrage couronné par l'Académie française

par GUY CHANTEPLEURE

Maintenant, un désir le tourmentait de demander pardon, de s'agenouiller près de sa petite cousine et de baiser, là, dans l'herbe humide, pourlet de sa robe ou les rubans de son soulier.

— Ah ! si vous m'aviez aimé, pourtant ! Si vous m'aviez aimé, Janik !

Et il enveloppait la jeune fille d'un regard fou où il y avait de l'amour et surtout de la douleur... Un espoir suprême le grisait ; soudain il lui semblait qu'entre les lèvres entr'ouvertes de Janik, un nom allait glisser, et que ce nom serait le sien. Il n'osait plus respirer, son cœur battait à se rompre...

Mademoiselle de Thiaz ébaucha un mouvement, puis... ce fut à peine un mot, mais Bernard l'entendit : « Pierre... » murmura-t-elle et elle ouvrit les yeux.

La grippe

On nous écrit :

Bagnes, le 1er août.

Notre vallée est une des moins éprouvées par le fléau. Depuis un mois que je suis ici et que la grippe a produit ses plus redoutables méfaits nous n'avons pas encore assisté à un enterrement imputable à cette épidémie. Deux cas anodins et éphémères au Châble, parmi le personnel postal, les seuls qu'ait enregistrés ce grand village. Un ou deux villages écartés ont été ou sont encore un peu éprouvés, mais aucun cas n'a suggéré d'inquiétude jusqu'ici. Par un concours étrange de circonstances, dimanche dernier, un soldat de Prarayer venu en congé et apportant avec lui le germe du mal, s'est trouvé à boire dans une « pinte » avec quatre de ses amis. Le lendemain tous les cinq étaient alités, de même que la personne qui les avait servis. D'après les plus récentes nouvelles ils sont déjà mieux.

En revanche on nous signale le décès, à Neuveville, du soldat Maurice Roduit, fils de M. Maurice-Achille Roduit négociant au Martinet, que cette perte éprouve profondément.

D'Orsières on signale quelques cas, dont la plupart sont dus, paraît-il, à la venue d'un soldat mort que l'on aurait eu le grand tort de convoier au pays natal. La parenté, en se pressant à l'entour du cercueil et en s'obstinant à l'ouvrir, a payé chèrement cet excès de sensiblerie. Néanmoins, somme toute, nous sommes des privilégiés et les étrangers en séjour au Châble, à Lourtier et à Fionnay se donnent de garde de nous quitter pour le moment.

La grippe en Suisse

Au 31 juillet, il y a eu 350 décès dans l'armée ; le 1er juillet, il y avait en tout 4075 malades. Ce chiffre est monté à 9735 le 17 juillet, pour redescendre à 7351 le 26. Le 3 juillet, l'école de recrues est entrée en service à Colombier ; le 4, il y avait déjà 267 malades et 420 le 5 au soir.

Les rapports de l'armée et du service territorial continuent à accuser une décroissance réjouissante de la grippe. Le nombre des décès, qui était monté à 32 par jour au plus fort de l'épidémie, est descendu à trois ou quatre.

L'association des médecins zurichois s'est occupée dans une récente séance de l'épidémie de grippe. Cette épidémie, qui nous vient probablement du front occidental via l'Espagne, présente une grande analogie avec celle de l'hiver 1889-1890. Actuellement, la forme catarrhale prédomine, tandis que les affections gastro-intestinales et cérébrales, fréquentes en 1889, sont rares. La maladie, dont l'incubation dure d'un à trois jours, est contagieuse à un haut degré ; elle se transmet d'homme à homme. Sa transmission par des objets et à distance n'a pas été constatée. Elle atteint le plus souvent de jeunes personnes, savoir des hommes de 20 à 35 ans. La grippe est plus rare chez des sujets plus âgés. Les petits enfants sont peu menacés et les cas sont bénins.

L'épidémie sévit principalement là où des personnes sont réunies dans les locaux fermés dans les écoles, les fabriques, chez les militaires. La sous-alimentation ne semble pas jouer de rôle. On n'a pas trouvé chez les malades un agent unique, mais divers streptocoques, diplocoques, microcoques, et dans des cas isolés, des micro-organismes de la nature du bacille de l'influenza.

La plupart des cas guérissent en un ou deux jours et ne présentent pas de fièvre. Dans les cas plus graves, la fièvre dure plusieurs jours, la gorge enflée, des affections catarrhales atteignent les voies respiratoires ; des ex-

pectorations sanglantes se produisent et des foyers d'inflammation se manifestent dans les poumons. Si les poumons sont très pris, la guérison peut exiger d'une à trois semaines. Les cas mortels sont dus à la pneumonie accompagnée d'infection générale et le décès survient au bout d'un à trois jours. L'isolement du malade est à recommander. Même en cas d'indisposition légère, il faut, pour éviter des complications pulmonaires, garder le lit et appeler le médecin.

— Vendredi dernier, à Berne, dix-huit personnes ont succombé à la grippe. C'est le chiffre le plus élevé qui ait été relevé jusqu'ici. Parmi les morts se trouvent deux enfants de quatre ans et un d'une année.

— A la Chaux-de-Fonds, 12 décès pour les journées de dimanche et lundi, mardi 8 et mercredi 9 décès.

Pendant le mois de juillet l'état-civil a enregistré 155 décès alors qu'en juillet 1917 il n'y en avait que 37.

La commission des pleins-pouvoirs

Les commissions des pleins-pouvoirs ont terminé leurs travaux mercredi matin. Ce le du Conseil national a achevé l'examen de l'affaire Loosli et elle est arrivée à une conclusion un peu différente de celle des Etats.

Les commissions ne pouvaient pas se séparer sans aborder la question du jour, la menace de grève générale.

La commission du Conseil des Etats a traité essentiellement la question des réfractaires et déserteurs. Il ressort des débats que l'application de l'arrêté a été souvent parfois brutale et inutilement cruelle, et M. Calonder, président de la Confédération, n'a pas hésité à déclarer qu'il était prêt à étudier une révision de cet arrêté. En attendant, le Conseil fédéral donnera des instructions pour que ses dispositions soient interprétées dans leur sens le plus large et le plus humain.

La commission du Conseil national a procédé à un échange de vues très intéressant qui a montré notamment ce qu'on pense dans les campagnes des menaces socialistes. MM. Bühlmann et Freiburghaus n'ont laissé aucune illusion aux députés socialistes sur le contre-coup qu'une grève générale exercerait dans les régions agricoles. Les paysans, qui peinent chaque jour pendant douze, quatorze heures, et plus, pour augmenter la production du sol et assurer ainsi l'alimentation du pays, ne comprennent pas qu'on puisse réclamer aujourd'hui la journée de huit heures dans l'industrie et dans les entreprises de transport. Il est un fait certain : c'est que les paysans répondront à la grève générale en arrêtant immédiatement tout transport de denrées alimentaires à destination des villes.

L'attitude des employés fédéraux a été également examinée. M. Grimm a annoncé que les associations de personnel ne s'étaient pas déclarées satisfaites des concessions que leur a faites M. Motta au sujet des allocations de cherté de vie.

En réponse à M. Daby, secrétaire de l'Union des agents des entreprises de transport, annonçant à Bâle que le personnel des chemins de fer n'accepterait pas d'être militarisé en cas de grève, M. Calonder, président de la Confédération, a déclaré que le Conseil fédéral ne reculerait devant aucune des mesures que la loi lui permet de prendre pour réprimer toute violation des devoirs du personnel fédéral et qu'il n'hésiterait pas à renvoyer les défaillants devant les tribunaux militaires.

M. Calonder a exprimé le ferme espoir que notre pays sera préservé de la grève générale qui, a-t-il dit, serait un malheur immense

au point de vue extérieur comme au point de vue intérieur. Nous sommes certains que c'est aussi l'opinion de l'immense majorité non seulement du peuple suisse, mais des masses ouvrières elles-mêmes.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat consulté estime qu'un procès-verbal dressé pour non application dans le terme légal de bois concédés pour construction n'est pas soumis à la prescription, attendu qu'il s'agit d'un délit continu et que la contravention est punissable aussi longtemps que les bois ne sont pas appliqués à leur destination.

— Consulté également par le département fédéral de l'Intérieur sur la question de savoir s'il y a lieu de maintenir les primes pour la destruction des rapaces en vue de la protection des pigeons-voyageurs, le Conseil d'Etat estime que ces primes doivent être maintenues pour protéger aussi bien les oiseaux utiles à l'agriculture que les pigeons-voyageurs.

— Ensuite d'examen satisfaisants il est délivré le diplôme de sage-femme à Mesdemoiselles : Marie-Alice Guigoz, d'Emile, Bagnes. Emma Micheloud, Bramois. Virginie Perruchoud, Chalais. Marie Burin, Chamoson. Alice Monnet, Chamoson. Cécile Caloz, Chandolin. Marie Lonfat, Charraz. Marie Morand, Evolène. Lina Lugon, Finhaut. Virginie Constantin, Granges. Elisabeth Duex, Grimisuat. Mathilde Praplan, Icogne. Catherine Fort, Isérables. Agathe Emery, Lens. Martine Michellod, Leytron. Mélanie Zermatten, St-Martin. Justine Disière, Vétroz. Esther Peney-Werlen, St-Maurice. Mesdames : Anna Richard, née Gex, Mex. Brigitte Frily, Miège. Antoinette Claivaz, Nendaz. Julie Baruchet, Port-Valais. Louise Michelet, Nendaz. Cécile Dussez, Veysonnaz.

— Le Conseil d'Etat décide d'élargir la commission cantonale de ravitaillement aux fins de mieux représenter les producteurs et les différentes parties du pays, et il nomme membres de cette commission MM. Gabriel Gex-Fabry, Illiez. Jules Couchepin, Martigny-Bourg. Jean Anzévui, Evolène. J. Peter, Ayer. Schnydryg, Gampel. Francis Burgener, Viège. Maurice Trottet, Monthey. Penon, député, à Vétroz.

— En application de l'art. 2 du décret de 1912 sur l'état-civil et de l'arrêté du 11 août 1914, M. Jules Gaillard, à Saxon, est désigné comme second substitut de l'officier de l'état civil de Saxon pendant l'absence du principal et du substitut pour cause de service militaire.

— Sont nommés débitants de sels :

MM. A. Heumann, Salins. Chambovey Cyprien, Collonges. Rouiller Maurice, Troistorrents.

— Le Conseil d'Etat accepte avec remerciements pour les services rendus :

La démission présentée par M. l'avocat Leuzinger, en qualité de rapporteur-substitut du district d'Hérens.

La démission de M. Cyrille Gard, en qualité de rapporteur du district d'Entremont.

— M. l'avocat Julien Theytaz, rapporteur-substitut, à Orsières, est nommé rapporteur du district d'Entremont.

— M. l'avocat Joseph Rossier, à Sion, est nommé rapporteur-substitut du district d'Hérens.

— Le département de Justice & Police est autorisé à porter à 80 hommes l'effectif du corps de la gendarmerie.

Lui restait sans force. Tout était donc bien fini cette fois ! C'était donc vrai, qu'il n'avait plus qu'un recours : le néant.

A la vue de Nohel, Janik avait tressailli.

— Vous ! fit-elle.

Il expliqua humblement :

— C'est le hasard qui m'a conduit ici... et j'allais vous réveiller. Comme vous êtes imprudente !

— Je me suis endormie sans le savoir, dit-elle, en se levant toute frissonnante.

Et elle ajouta avec un sourire forcé :

— Je suis un peu folle.

— C'est la joie !

Bernard avait parlé avec une ironie malveillante... mais il regretta vivement son sarcasme, et se baissant précipitamment, il ramassa l'écharpe blanche qui gisait aux pieds de Janik. La jeune fille se laissa passivement envelopper dans les plis de l'étoffe soyeuse.

— Je ne veux pas que vous ayez froid, je ne veux pas que vous preniez du mal, disait Bernard d'une voix sans expression, comme s'il n'eût pas eu conscience du sens de ses paroles. Venez maintenant... bien vite... tante Armelle va vous gronder.

Pendant quelques minutes, il marchèrent sous bois, se taisant instinctivement dans cette obscurité, puis ils débouchèrent dans la plaine ; le ciel leur apparut tout à coup, comme un dôme magnifique, constellé de points d'or, et Bernard murmura :

— Je vais bientôt partir... Qui sait si nous re-

verrons jamais ?... Vous ne m'oubliez pas tout à fait, dites... Janik ? Quelquefois... quand vous serez seule... quand vous lirez un des livres que nous avons lus ensemble, quand vous entendrez le chant clair de la Fontaine de Marie... vous me donnerez une pensée, n'est-ce pas ?

Elle balbutia :

— Je ne vous oublierai pas. Je...

Mais elle sentit que la voix lui manquait, elle se tut.

Ils avaient franchi la grille du château, qui se détachait en grandes lignes dans la nuit bleue. Un parfum étrange, fait de mille parfums qui se confondaient dans les mêmes effluves, montait des plates-bandes ou tombait des arbres en fleurs.

Bernard se rappela son arrivée à Nohel et cet instant de délire où, seul sous le ciel radieux d'étoiles, il avait rappelé l'âme de la petite mère-grand.

Elle était venue, la bénie consolatrice et la vie du jeune homme, soudain rassérénée, avait changé. Par les yeux doux et gais qui lui avaient souri, il avait appris l'espérance, presque le bonheur... Tout ce passé encore si proche, tous ces efforts, tous ces rêves, pour que Jacques Chépart se retrouvât, un soir, le même homme, à la même place, avec la mort dans le cœur...

Le même homme ! Etait-il vraiment le même homme ?

Il se posait curieusement cette question et une voix intime lui répondait : « Non, tu n'es plus le

même, car tu aimes, et cette grande tendresse qui est née dans ton cœur l'a purifié, en le meurtrissant. Tu connais la vraie passion, tu connais la vraie douleur, et tu crois à ton amour, et tu crois à ta souffrance !... Tu as découvert dans cette foi une joie poignante que tu ignorais et que tu ne troqueras pas contre la vieille indifférence !... Tu n'es plus le même homme, car, à cette heure où tu veux mourir, tu sais bien que, si tu vivais, ce serait une autre vie ; que si tu écrivais, tes œuvres palpitantes d'une inspiration nouvelle ; que si tu meurs, enfin, un souvenir te suivra jusqu'à la minute suprême, un nom aimé parfamera ton dernier soupir ! »

Bernard leva les yeux vers le ciel : Etait-ce la petite mère-grand qui lui parlait ainsi ?

Alors une main se posa sur la sienne.

— Bernard, fit Janik, essayant en vain de contenir l'émotion profonde qui vibrait dans sa voix, Bernard, promettez-moi de vivre.

Il tressaillit, puis par un effort surhumain il obligea son visage contracté à sourire.

— Je constate une fois de plus, ma pauvre enfant, dit-il, que je suis un fou de la pire espèce ! Comment avez-vous pu prendre au sérieux mes divagations de ce matin ! Vraiment, je regrette que des paroles trop légèrement prononcées...

Janik l'interrompit, secouant fébrilement la tête :

— Ne me trompez pas, Bernard, c'est un jeu cruel.

— Il est décidé de répondre à la circulaire du département Militaire fédéral du 28 juin 1918, que le service technique militaire devrait être chargé, jusqu'au retour des temps normaux, des achats de toutes les matières premières ou autres articles nécessaires à la confection de l'équipement personnel des troupes.

— Le département Militaire est chargé de faire des démarches auprès de l'autorité fédérale aux fins d'obtenir la libération pour notre canton, de la fourniture de fourrages à l'armée ou subsidiairement la réduction de moitié du contingent de foin à livrer.

— Le Conseil d'Etat homologue l'acte du 7 avril 1918, Leuzinger, notaire, par lequel la commune d'Evolène accorde à la Société anonyme « La Dixence » la concession des forces hydrauliques à créer sur la Borgne de l'erpècele dès la sortie du glacier, et sur la Borgne d'Arolla dès le pont de la Montaz en amont jusqu'à la limite de la commune de St-Martin en aval, ainsi que celles des affluents latéraux de la Borgne qui peuvent être introduits dans les canaux d'adduction.

— M. le Chef du département des Travaux publics expose qu'ensuite du renchérissement de la main d'œuvre et des matériaux provoqué par la crise générale, le devis du projet d'assainissement de la plaine du Rhône entre Riddes et Martigny se trouve, suivant les résultats de la mise en soumission de ce travail, porté de fr. 1.750.000 à fr. 4.800.000.

Le Conseil d'Etat, vu l'importance que présente pour l'alimentation du pays la mise en culture aussi prompte que possible des terrains compris dans le projet d'assainissement, et vu d'autre part la demande formulée par les communes intéressées, décide de demander au Conseil fédéral que le taux de la subvention fixé par l'arrêté fédéral du 21 décembre 1914 reste acquis au canton sur la base du nouveau devis et que l'adjudication des travaux ait lieu immédiatement.

— Le Conseil d'Etat accorde à la commune de Münster une subvention de 20 % sur un devis de 19.000 fr. pour des travaux de défense et de reboisement.

— Il approuve le programme du cours organisé par le département de l'Instruction publique pour maîtresses des cours itinérants.

— Le Conseil d'Etat vote à titre d'avance pour les premiers secours un subside de fr. 500 en faveur des victimes d'un incendie qui a détruit le 14 juillet, 11 bâtiments dans le village de Birgisch. Ce montant sera mis à la disposition du préfet du district de Brigue qui en fera la répartition en qualité de commissaire du Gouvernement.

— Le Conseil d'Etat décide que pour obtenir la patente pour la vente à l'emporter en vertu de l'art. 69 de la loi sur les auberges, il faut que le commerce de vins et de liqueurs constitue la branche principale du commerce.

Toutefois le département des Finances est autorisé à délivrer exceptionnellement une patente pour l'année courante aux autres établissements pour leur permettre de liquider les marchandises en magasin.

— Il adopte le projet d'augmentation des traitements des gardes forestiers de triage pour la période 1917-1918.

Monthey. — Le Boy-Scouts. — C'est les 26, 27 et 28 juillet que les Boy-Scouts de Monthey, au nombre de 15 ont effectué leur 6me course annuelle, laquelle sans être la plus grande comme durée n'en est pas moins la plus notable comme trajet.

Qu'on en juge par l'itinéraire suivant :

— Un jeu ! mais je vous jure...
 — Non, pas cela, pas cela, par pitié... Vous m'avez dit que je vous ai fait du bien, que vous ne m'oublieriez pas... Vous m'appeliez votre « conscience », vous en souvenez-vous ? Eh bien, écoutez-moi, une fois encore. La petite mère-grand vous parlerait comme je vous parle, si les portraits avaient une voix... Soyez fort, soyez vaillant, soyez homme !... Dites-moi : « Je vous promets de vivre »... Et je vous croirai, et je serai si heureuse...
 Nohel voulut répliquer, Janik l'en empêcha.
 — Ne me dites plus que vous êtes méchant, que vous êtes lâche... ce n'est pas vrai, je vous connais maintenant... je vous ai vu vous jeter à la mer pour sauver un enfant... je sais que vous êtes généreux, je sais que vous êtes brave... Et je sais aussi que vous êtes trop bon pour me faire une si grande peine... Ah ! si vous vouliez, vous pourriez réaliser tant de beaux rêves ! Vous pourriez vivre d'une vie si noble, si grande ! Ah ! si vous vouliez !
 Il hochait la tête d'un air sombre.
 — Vous ne savez pas ce que vous me demandez, murmura-t-il.
 — Si, je le sais, Bernard. Je vous demande le plus grand des courages. Non pas ce courage facile, cette fièvre d'un instant que vous appellerez à votre aide pour faire jouer l'arme qui vous donnerait la mort, mais un courage plus serein, plus digne, un courage de toute la vie... Je vous demande de travailler, de faire du bien, je vous de-

Monthey, Champéry, Bonaveau, Pas d'Ansel, Portes-neuves, Col de Sausanne, Salanfe, Col et Chalet d'Emaney, Finhaut, Châtelard, Tête-Noire, Trient, La Forclaz et Martigny.

La majeure partie de ce trajet s'est effectuée le samedi par le temps le moins recommandable pour la montagne, qui semblait être grippée par l'apparition soudaine de ces créatures qui osaient monter sur son dos. Elle s'en est vengée en leur servant une forte pluie, neige, grésil, vent et un soleil très lunaire. Néanmoins leur entrain ne les a pas un seul instant quittés dans les situations difficiles où ils se sont trouvés maintes fois.

A leur retour à Monthey, ils ont constaté avec plaisir que leurs camarades qui n'avaient pas pu participer à leur course s'étaient portés en nombre à leur rencontre. C'est drapeau en tête et tambour battant qu'ils sont entrés dans leur cité. Personne n'aurait pensé en voyant défiler ces braves garçons qu'ils venaient d'effectuer une course de 22 heures entièrement dans les montagnes.

La Direction de notre chère Société et les participants de cette charmante course remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont accordé un si bon accueil sur tout le parcours, ainsi que les parents et le public montheyens qui ne cessent de leur témoigner une si bienveillante attention.

Vivent les Boy-Scouts ! Un éclaireur.

Autour de la guerre

Le 1er août des volontaires suisses

Trois cents volontaires suisses incorporés au front français dans les armées alliées, sont arrivés à Paris mercredi soir, à 17 h., accompagnés de leurs officiers, pour prendre part au banquet organisé jeudi soir à l'occasion de la Fête nationale de la Confédération helvétique. Ils ont été reçus par M. Mange, président du comité de l'œuvre des volontaires suisses, et par les membres de la colonie suisse à Paris, qui ont assuré leur hébergement.

On sait que les volontaires suisses, qui sont presque tous titulaires de la croix de guerre, bénéficiaient pour cette fête d'une permission que leur a accordée le ministre de la guerre. Le public, massé sur le quai de la gare, leur a fait une cordiale ovation.

Distinction

On annonce que le gouvernement français vient de conférer la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Benjamin Vallotton, homme de lettres, à Lausanne. Par cette distinction, il a voulu honorer principalement le bienfaiteur des aveugles de guerre français et l'organisateur de l'œuvre du « Bonheur familial ».

Le bilan de la guerre

A la fin de la quatrième année de guerre, l'Homme Libre dresse le bilan de l'effort militaire que le kaiser a imposé à son peuple pour chercher à obtenir la victoire de la conception allemande dans l'univers.

En exceptant les trois millions d'Allemands réformés à l'incorporation, résidant à l'étranger ou en sursis d'appel dans les usines, l'Allemagne a enrégimenté 10 millions 900.000 hommes, soit le 15 % de la population ou le 70 % de la population mâle de 18 à 50 ans. Ses pertes définitives s'élèvent à 4.760.000 hommes ; 500.000 blessés sont en traitement dans les hôpitaux, 200.000 de la classe 1920 à l'Instruction et une centaine de milliers de blessés guéris et de soldats en transit du

mande de lutter, la tête haute, contre la vie dont vous avez peur !... Et tout cela, Bernard, parce que vous êtes mon ami, mon frère, parce que j'ai soif d'être fièvre vous !

Son enthousiasme la transfigurait. Malgré sa pâleur et ses yeux cernés, elle était belle. Belle, non plus comme une femme née pour les amours de la terre, mais comme un être idéal, descendu de ce grand ciel pur, qui semblait l'inspirer.

Le visage tourmenté, les mains serrées, comme s'il eût traversé une crise de douleurs physiques, Bernard lui résistait.

— Je ne peux pas vous promettre cela, non, je ne peux pas...
 Elle se tordait les mains.

— Que puis-je lui dire, mon Dieu ! que puis-je lui dire ? Bernard, mon Bernard, je vous en supplie !... Au nom de votre mère, promettez-moi de vivre !... Faites-le pour sa mémoire, si vous ne voulez pas le faire pour moi.

Janik chancela. Eperdu, le jeune homme lui prit les deux mains.

— Si je ne veux pas le faire pour vous !... Il y aurait donc au monde une chose que je ne voudrais pas faire pour vous !...
 Il la regardait, une immense pitié dans les yeux.

(A suivre.)

front oriental sur le front occidental ou appartenant à des unités dissoutes, actuellement dans les dépôts. Il resterait donc en tout à l'Allemagne 5 240.000 hommes pour résister aux Alliés, en France, et occuper les immenses territoires de Russie. On peut estimer que, sur notre front, l'Allemagne dispose de 4 millions d'hommes, dont 3 millions de combattants endivisionnés. Dans ce chiffre sont comprises les pertes subies depuis le 21 mars et s'élevant à 1 million d'hommes, dont 550.000 hors de combat.

L'Homme Libre expose ensuite les bénéfices que les Allemands ont retirés de leur attaque brutale, au moyen d'une armée minutieusement préparée à la guerre pendant la paix, avec l'avantage de l'unité du commandement et la discipline, tous, du haut en bas de l'échelle, pliant sous le joug du militarisme prussien. Les souffrances ont augmenté jusqu'à devenir terribles, les déceptions se sont succédées. Il restait à l'Allemagne un espoir, encouragé par tout le parti pangermaniste, celui de vaincre militairement. M. de Kühlmann a été renvoyé pour en avoir douté.

Ce bel échafaudage a tenu jusqu'en juillet 1918, où Paris semblait menacé, où les Alliés attendaient la terrible offensive allemande. Les Alliés, luttant pour la cause sacrée, allaient prendre le pas sur la force aveugle de la masse au service de l'impérialisme germanique.

Les bonnes nouvelles se sont succédées comme par enchantement : débarquement des forces alliées en Mourmanie pour résister à l'avance allemande, notre contre-offensive rejetant les Allemands de 30 kilomètres en arrière, le Japon étendant sa protection aux Tchéco-Slovaques, enfin le renversement complet de la situation militaire par l'importance de la valeur des contingents américains. Chez l'ennemi, on sent au contraire venir l'effondrement ; on lui cache jalousement la vérité, jamais dissimulée en France, on lui cache la brillante entrée en ligne des Américains, leur nombre considérable sur le sol français, on fait luire le lointain espoir de récoltes invraisemblables en Russie. Mais toute cette progagande ne relèvera pas l'abattement moral des soldats et des peuples de la quadruple, exténués par la guerre,

La misère à Varsovie

Devant les dépôts de pain, à Varsovie, de longues queues de malheureux attendent patiemment l'ouverture de ces « Sésames ». Les hommes se rassemblent à 2 et 3 heures de la nuit déjà pour avoir du pain à 9 heures ; de 6 à 7 heures du matin, ils attendent jusqu'à midi. Les queues atteignent quelques dizaines de mètres de longueur. Epuisés par la fatigue, les pauvres gens chancellent et s'évanouissent. La population reçoit des cartes de pain, mais elle ne peut en acheter, car il n'y en a pas.

Il n'y a pas de pain parce que le blé et la farine sont réquisitionnés et emportés par les autorités d'occupation allemandes et autrichiennes.

Leurs méthodes de réquisition sont très ingénieuses. La paix avec l'Ukraine ne devait être, avant tout, qu'une paix de pain ; mais l'Ukraine ne fournit ni blé, ni farine ; les cultures sont ravagées par la guerre, désorganisées par la révolution et la population déteste les Allemands. Aussi la Pologne doit-elle donner d'autant plus : Des trains entiers de blé à destination de Vienne et de Berlin sont exportés de la Pologne occupées avec de grandes inscriptions : « De l'Ukraine ». Les « libérateurs de l'Est » réquisitionnent le blé de chaumière en chaumière ; les soldats vont de maison en maison, tenant d'une main un bon, de l'autre une grenade. Ailleurs, des colonnes de soldats batteurs de blé (Dreschkolonnen) vont d'une ferme à l'autre ; ils battent le blé sur place et l'emportent, abandonnant au fermier les maigres restes laissés sur le sol.

Voilà les méthodes des « occupants libérateurs ».

HERNIE

Tout ceux qui souffrent de hernies ou d'appareils mal adaptés, trop durs ou insuffisants, savent que le **BANDAGE BARRERE**, 3, Boulevard du Palais, Paris, est le seul capable de les soulager. Inventé par le Dr L. Barrière, ancien interne des Hôpitaux, il est construit d'une manière rigoureusement anatomique et constitue, de l'avis de tous, le plus merveilleux appareil herniaire qui existe dans le monde entier.

Il contient immédiatement et pour toujours les hernies les plus volumineuses et les plus anciennes, dans toutes les positions et sans aucune gêne. Entièrement élastique et cependant d'une force indéfinie, il est le plus puissant et cependant le plus doux des bandages et peut être porté nuit et jour sans aucun inconfort.

Le spécialiste de la maison **BARRERE** de Paris viendra faire la démonstration gratuite de ces appareils de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures, à :

SION, chez M. Darbellay, pharmacien, lundi 12 août.

SAINT-MAURICE, hôtel du Simplon, mardi 13 août.

Ceintures spéciales contre toutes les affections abdominales.

ARGOVIE

Internés escrocs

Le tribunal territorial a condamné à deux ans et demi de maison de force et à dix ans de bannissement un interné allemand reconnu coupable d'avoir soutiré toutes ses économies (environ 800 francs) à une jeune fille du Wynenthal, à qui il avait fait toutes sortes de belles promesses.

Malgré nombre de fâcheuses expériences analogues, trop nombreuses sont encore les jeunes filles de la Suisse allemande qui accordent une confiance illimitée aux dires et aux promesses des internés d'outre-Rhin.

Comme quoi il n'y a pas que des internés français qui font des dupes et que chaque pays fournit son monde.

BERNE

La justice de Berne

Le juge de police V, à Berne, a condamné à une amende de 100 fr., à la confiscation de 75 kg. de graisse, Mme Gertsch, femme du colonel divisionnaire, chez qui une perquisition, ordonnée sur les indications de la Centrale des graisses, fit découvrir une provision de 80 kg. de graisse, beurre et huile. Mme Gertsch avait signé, comme chef de famille responsable, la feuille d'enquête. Elle avait montré sa provision à l'employé en lui laissant le soin de l'évaluer.

NEUCHÂTEL

Un agriculteur récalcitrant

Un agriculteur du Locle s'est vu condamner par le Tribunal de police à la peine de 500 fr. d'amende et de 20 fr. 30 de frais, pour n'avoir pas exécuté les ordres de l'autorité communale lui enjoignant de cultiver des céréales.

GENÈVE

Cambriolage d'une bijouterie

Mardi soir des individus ont pénétré dans une pâtisserie de la rue de Rive, où ils ont fait sauter un galandage. De là, ils ont pénétré dans la bijouterie Oberli et ont fait main basse sur 30.000 fr. de bijoux.

ZURICH

La succession de Sauerbruch

Le Conseil d'Etat a désigné le Dr Clairmont, à Vienne, comme successeur du Dr Sauerbruch, professeur de chirurgie et directeur de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal.

Plusieurs candidats suisses s'étaient présentés, mais il paraît qu'à Zurich il n'y a que les Austro-Allemands qui ont suffisamment de connaissances pour enseigner en Suisse.

Aide-toi, le ciel t'aidera !

L'Association des hôteliers de Zurich et environs a résolu la question de l'approvisionnement de ses membres en pommes de terre d'une manière que l'on peut recommander à ceux qui attendent tout d'autrui ou de l'Etat, canton ou commune.

Elle a loué à Bufach, un terrain de 13 hectares ; avec l'aide de 63 personnes, dont 23 internés, elle y a planté 220 quintaux métriques de pommes de terre, dont elle peut espérer une récolte de 1.500 quintaux, représentant la moitié de la quantité nécessaire à l'ensemble des hôtels de Zurich.

Fit-elle pas mieux que de se plaindre ?

Emprunt d'obligations à primes de fr. 3.000.000 de la Fédération des Chefs d'Equipe des Chemins de fer fédéraux

L'obligation la plus intéressante parmi les petits titres à primes, est sans contredit celle que la Fédération des Chefs d'Equipe vient d'émettre en faveur de sa Caisse suppl. d'invalidité, de veuves et d'orphelins. Cette œuvre de prévoyance sociale d'une catégorie importante d'employés de Chemins de fer mérite toute la bienveillance du public.

L'emprunt est divisé en 20.000 séries de 30 obligations, soit 600.000 obligations à fr. 5.—. Les titres portent le timbre du gouvernement lucernois. Les 600.000 obligations sont toutes remboursables au cours de 240 tirages, soit avec des primes allant jusqu'à fr. 20.000.—, soit au minimum à fr. 5.—.

Elles participent à deux tirages par an de 1917 à 1920.

Voici un aperçu sur l'importance des lots : 19 gros lots à fr. 20.000.— ; 18 à fr. 10.000.— ; 78 à fr. 5.000.— ; 67 à fr. 1.000.— ; 179 à fr. 500.— et un immense nombre de lots répartis en lots de fr. 100.— ; 50.— ; 30.—, etc.

Parmi toutes les petites valeurs existant jusqu'à maintenant, l'obligation à primes des Chefs d'equipe occupe le premier ordre, tant par la modicité de son prix de fr. 5.— que par ses nombreux tirages intéressants, offrant des chances relativement élevées. Cette nouvelle obligation à prime donnera satisfaction à tous.

Les souscriptions, fixées au prix de fr. 5.—, valeur nominale du titre, et fr. 150.— par série de 30 titres, sont reçues par le concessionnaire de l'emprunt, la Banque Suisse de Valeurs à Lots (Peyer & Bachmann), Genève.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à souscrire sans retard, pour ces titres, dont le placement s'annonce rapide.

Si vous voulez donner une grande extension à vos affaires, publiez des annonces dans le «Confédéré».

Madame Charles SOUTTER et ses enfants Edmond, Arnold, Madeleine, Irma, Félix, Berthe, Charles, Juliette et Emile, à Aigle;
 Madame et Monsieur GILG-SOUTTER et leurs enfants, à Zurich et Berne;
 Madame NICOLET-SOUTTER, ses enfants et petits-enfants à Aigle, Lausanne et Paris;
 Madame REYMOND-SOUTTER et ses enfants, à Genève;
 Mademoiselle Sophie SOUTTER, à Aigle;
 Monsieur et Madame Gustave SOUTTER et famille, à Vevey;
 Monsieur Félix SOUTTER, à Paris;
 Madame WIMMERSBERGER, à Aigle;
 Monsieur et Madame Arnold WIMMERSBERGER, à Schaffhouse;
 Monsieur et Madame E. WIMMERSBERGER et famille, à Utzwill;
 Monsieur et Madame E. WIMMERSBERGER et famille, à Zurich;
 Monsieur et Madame Charles MAISON et leur fils, à Aigle;
 Les familles BURNIER, VEILLARD, FAVRE, JAQUEROD, DE RAMERU, SOUTTER, à Aigle et MO-REROD, à Yverne
 ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles SOUTTER MEUNIER

leur cher époux, père, frère, gendre, oncle, beau-frère, grand-oncle, cousin, et neveu, décédé le 30 juillet, à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie, vaillamment supportée.
 L'ensevelissement aura lieu le vendredi 2 août, à 4 1/2 h. Culte de famille à 4 h.
 Départ dès le domicile mortuaire à Aigle, rue de la Gare.
 Le présent avis tient lieu de faire part.

Pour se retirer des affaires

A remettre à Martigny-Ville

un excellent et important commerce de modes, chapellerie, nouveautés, lingerie, ganterie, bonneterie, et articles de bazar etc., etc.

Occasion unique et exceptionnelle pour jeune ménage désirant se créer une belle situation.

Vente au prix de revient. Marchandises et agencement de première fraîcheur. Chiffre d'affaires prouvé.

S'adresser au Bon Marché, à Martigny-Ville

Avis aux ménagères et aux hôtels

Vous trouverez à la Boucherie GILLIÉRON-AUBERT, à Martigny :

Volailles plumées et vidées :
 Canards, pintades, dindes et poulets.
 Rôti de bœuf 1re qualité.
 Aloyaux et veaux.

Prix modérés pour Hôtels et pensions

„Mercure“

La plus grande maison suisse de

**Cafés, Thés et
Chocolats**

Autres Spécialités :

**Confitures, Conserves
Biscuits, Bonbons etc.**

L'énorme débit de marchandises aux consommateurs mêmes en garantit la fraîcheur et en permet la vente aux prix du jour les plus bas

Plus de 115 et prochainement plus de 120 succursales en Suisse

MM. Bruttin & C^{ie} à Sion, Agence à Monthey

offrent actuellement les taux suivants :

En compte-courant	3 à 4 %
En bons de dépôt à l'année	4 1/2 %
„ „ „ „ 2 ans	4 3/4 %
„ „ „ „ 3 ans ou plus	5 %

Ils ouvrent des comptes d'Épargne sur carnets au taux de 4 1/4 %

J'avise le public de Martigny que je viens d'ouvrir près de la Grenette, anciennement café de l'Edelweiss, à Martigny-Bourg

un atelier de cordonnier

PRIX MODÉRÉS

Se recommande Marc DARBELLAY, cordonnier.

Tilleul

Qui pourrait fournir grosses quantités tilleul première qualité ? Faire prix.

S'adresser au „Confédéré“.

Grande Vente Spéciale DE FIN DE SAISON

Seulement du samedi 3 au lundi 19 août

Nous n'hésitons pas à donner les marchandises jusqu'à
30 % en dessous de leur valeur

On est prié de comparer nos prix et qualités

Tissus - Cotonnades	Confections pour dames	Confections pour hommes
Tissus p^r tabliers , rayures claires et foncées, le m. 2.25	Blouses	Pantalons croisé très fort spécialement p ^r le travail 9.25
Tissus p^r tabliers , qualité supérieure, le m. 2.65	1 lot blouses de voile, batiste et fil, légèrement démodées la pièce 3.85	Pantalons en croisé fin , teintes foncées 9.65
Satinettes p^r tabliers , à fleurs, rayures et fantaisie le m. 2.65	Blouses en mousseline couleur, dessins variés 5.85	Pantalons mi-drap , qual. supérieure 18.50
Flanelles coton , toutes teintes, le m. depuis 1.65	Blouses en batiste blanche à pois couleurs, ravissante façon 6.85	Pantalons en drap fin , toutes teintes 23.50
Crepon coton , à fleurs, rayures et fantaisie, le m. 2.55	Blouses en batiste blanche ravissante façon nouvelle, garnies poches et gros boutons nacré 7.50	Pantalons futaine , qual. extra-forte 19.25
Zéphir rayé , 1 ^{re} qualité le m. 2.85	Blouses en zéphir rayé et quadrillé; large col fantaisie, boutons métal 7.65	Complets salopettes , 1 ^{re} qualité 16.85
Voile coton , magnifiques dessins nouveaux 3.75 et 2.95	Blouses zéphir coul. , grand col reps blanc, garnitures fantaisie 8.45	Complets en croisé léger 32.50
Cachemir , toutes teintes le m. 3.45	Blouses en voile blanc , col marin, façon élégante 10.50	Nos costumes en drap laine à 68.— et 78.50 s'épuisent rapidement. Chacun peut encore profiter en se hâtant.
Tennis p^r blouses le m. 3.65	Blouses en voile blanc , garnies entre-deux, broderies et rivières, col marin 12.50	Chemises
Mi-laine p^r costumes , existe en gris, noir et blanc et vert foncé le m. 3.85	Blouses en voile blanc , entièrement montées sur jour garnies jolie broderie et boutons Irlande 14.50	Chemises en toile blanche avec et sans col 6.50
Gabardine unie 80 cm. en blanc, bleu et marron le m. 5.65	Voyez nos blouses en Crêpe de Chine et soie.	Chemises en toile couleur avec et sans col 6.50
Lainages		Chemises en coutil couleur 6.50
Crépon laine uni 1 ^{re} qual. toutes teintes le m. 4.70	Jupons	Chemises en zéphir 6.50
Cheviottes marines et noires, 100 cm. le m. 6.85	Jupons lavables en percale rayée, garnis joli volant 4.90	Chemises en croisé noir 8.85
Cheviottes marines et noires, qualité sup. 100 cm. le m. 8.85	Jupons en zéphir rayé , garnis plis, large volant 5.90	Chemises tricot gris et noir 9.50
Serge , bonne qualité, pour robes et costumes, en gris noir et marine 110 cm. le m. 10.85	Jupons moirette couleur, jolies rayures 12.50	Chemises tricot avec devant fantaisie , 1 ^{re} qualité 9.50
Cheviottes marines et noires, qualité extra 130 cm. le m. 10.85	Jaquettes	Chemises couleurs , col et manchettes assortis 12.50
Draps anglais , 130 cm. splendide qualité, en marron, marine et noir le m. 15.85	Jaquettes en laine tricotée façon nouvelle 24.90	Costumes
	Jaquettes en jersey laine, façon nouvelle avec poches et ceinture, existent en toutes teintes modes 39.50	Nous accordons un es- 15 % sur tous nos costumes (pendant la vente réclame seulement).

Cette vente réclame SERA UN ÉVÉNEMENT de la saison

GRANDS MAGASINS

Ville de Paris - Martigny

HELVETIA

Société Suisse d'Assurances
 contre les **ACCIDENTS** et la **RESPONSABILITÉ CIVILE**
 Assurances individuelles, voyages domestiques, agricoles, enfants
 Responsabilité civile contre tous les risques
 Dionis ZERMATTEN, agent général, La Planta, Sion.

Six beaux mulets sont à vendre

Ecrire sous P. 1025 S. à Publicitas S.A. Sion.

Cyclistes !!

Avant d'acheter un vélo neuf ou d'occasion, accessoires, pneumatiques, chambres à air et articles de sport, demandez le catalogue au

Sport Moderne, St-Maurice, Grande Rue

Vélos neufs de 270 à 450 fr.
 Vélos d'occasion, hommes ou dames, de 130 à 210 fr.
 Pneus de 12.50 à 18.50.
 Chambres à air de 8.50 à 11.50.

Toutes réparations sont faites par des mécaniciens spécialistes
 Se recommande : SPORT MODERNE, St-Maurice.

Banque. Brigue

Brigue
 Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
 entièrement versé
 Réserves Fr. 350.000.—
 Compte de chèques postaux II. c. 253

La Banque accepte des dépôts :
 en comptes-courants à 3 1/2 - 4 % ;
 sur carnets d'épargne à 4 1/4 %
 contre obligations à 4 1/2 % en coupures de Fr. 500 et de Fr. 1.000.—

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny. 63

Consommateurs !!! Attention !!!

Demandez les limonades hygiéniques et recommandées, sans saccharine, de la Maison

Coudray Frères, Sion

Dr. F. Muller

Martigny
 de retour

A vendre d'occasion à bas prix un

potager usagé

à 6 trous, deux bouillottes, deux fours, deux étuves.

S'adresser au « Confédéré ».

Sage-femme diplômée
 Mme Eberwein-Rochat

8, Place Cornavin-Genève
 Téléphone 16-17

(Entrée square Chantepoulet)
 Consultations - Pensionnaires
 Soins médicaux. Prix modérés
 Man spricht deutsch.

Photographie artistique

B. Juvet, successeur de M. Kuhn
 MAISON SUISSE
 Sous-le-Bourg, Aigle
 Portraits-Groupes-Agrandissements
 Prix modérés
 L'atelier est ouvert tous les dimanches

On demande une jeune fille

pour servir au café et à la salle. Bon gage. Entrée de suite.

S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

On demande pour de suite

jeune fille

désirant apprendre tous les travaux d'un ménage soigné.

S'adresser à M. Th. Rau, ingénieur, La Pommerate, Aigle.

Nous achetons pour sécher

FRUITS et légumes

Dörr A. G., à Rorschach
 Téléphone 147

A vendre 5 chars neufs

Nos 12, 13, 14 et 15
 chez SEEHOLZER, charron, à Martigny-Ville.

Vases

A vendre en parfait état 4 ovales, contenance 1200, 3600, 4200 et 4800 litres. A prendre en cave Lausanne. Faire offres jusqu'au 20 août sous M. 3395 L. à Publicitas S.A., Lausanne.

Monsieur cherche chambre

confort moderne, éventuellement avec pension.
 Offre avec prix case postale No 17.384. Martigny.

Voiturier

A louer à Lausanne écurie pour 6 chevaux, fenil et appartement. Eventuellement on aiderait à compléter le train. Charrois assurés pour toute l'année, branche scierie.

Offres écrites sous P. 12.548 L., Publicitas S.A., Lausanne.

Petite famille autrichienne, à St-Prex, sans enfants, cherche

une fille de ménage

sérieuse et de bon caractère. Frais de voyage libre. Ecrire sous chiffre P. 47.614 V. au bureau de la Feuille d'Avis, Vevey.

195 fr.

BICYCLETTE TOURISTE

moderne et solide, 12 mois garantie, avec pneus Michelin ou Gaulois, garde-boue, frein, sacoches et outils fr. 195.—
 roue libre et 2 freins 220.—
 Bicyclette dame 225.—
 Enveloppes Gaulois-Michelin, fr. 12.50 et 12.90. Chambre à air Gaulois-Michelin, fr. 7, 8, 9.— Catalogue gratis (1918).
 Louis ISCHY, fabr., Payerne
 Ateliers de réparations avec force électrique

Rhumatismes

Varices - Hémorroïdes et toutes les maladies de la peau

sont radicalement guéries par le

BAUME DU CHALET

composé exclusivement d'essences de plantes. Prix avec mode d'emploi franco contre remboursement de 2 fr. Dépôt des Produits du Chalet, 1 rue Cavour, Genève et en vente à la Pharmacie de l'Avenue, anciennement B. Delacoste, Monthey.